

# Le Monde

7/08/19

CULTURE · MUSIQUES

## Accordez donc Berlioz à l'accordéon

Le Quatuor Æolina propose une pénétrante transcription de la « Symphonie fantastique ».

Par Pierre Gervasoni · Publié le 07 août 2019 à 08h00

Article réservé aux abonnés



Le Quatuor Æolina. De gauche à droite : Anthony Millet, Thibaut Trosset, Théo Ould et Yohann Juhel, en décembre 2018. JEAN RADEL

On croyait révolue l'époque où l'apparition d'un accordéoniste dans des cénacles classiques provoquait railleries et quolibets. Pourtant, lors du concours Eugène-Ysaÿe, en juillet, à Liège, les membres du Quatuor Æolina ont eu l'impression de se retrouver dans semblable situation. « *En nous voyant entrer en scène, le jury s'est esclaffé, témoigne Anthony Millet, le fondateur de ce quatuor d'accordéons qui arpente la route des festivals en août avec un programme très attractif, puis en nous écoutant il a manifesté une certaine gêne avant de nous placer, peut-être à contrecœur, en tête du palmarès.* »

Un peu plus de six mois après avoir remporté le prix d'honneur au concours Léopold-Bellan, le Quatuor Æolina est donc arrivé au premier rang du concours belge (ex aequo avec l'ensemble As One), qui a attiré une trentaine de formations de musique de chambre. « *Nous sommes des accordéonistes mais nous sommes avant tout des chambristes* », poursuit le musicien de 37 ans. Tous sont issus du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, où Anthony Millet enseigne depuis dix ans. Les trois autres membres d'Æolina – Thibaut Trosset (27 ans), Yohann Juhel (30 ans) et Théo Ould (21 ans) – ont donc été ses élèves. Engagé de longue date en faveur de la création contemporaine, notamment au sein de l'ensemble KDM, Anthony Millet a fondé ce quatuor en 2017 pour « *faire découvrir ce qu'est l'accordéon maintenant* ».

# Le Monde

Adopté par la plupart des compositeurs d'aujourd'hui (tels György Kurtág et Henri Dutilleux), l'instrument a effectué une mue que le grand public ignore encore. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de Paris (en particulier de son Conservatoire, où une classe d'accordéon a été ouverte en 2003) depuis le temps de la chanson réaliste et du bal musette. Si quelques solistes de qualité en attestent à l'occasion de récitals, leur rayonnement ne saurait atteindre celui d'une formation de chambre tant du point de vue du répertoire que de celui des variations (internes) d'effectif.

## Une voie inexplorée

Le Quatuor Æolina arrive donc à point nommé pour affirmer l'identité de l'accordéon. Tout d'abord par son nom, qui renvoie aux origines de l'instrument. C'est par ce terme que l'Autrichien Cyrill Demian aurait voulu désigner, en 1829, son invention associant un petit clavier et un soufflet. Or, avant lui, maints dépositaires de brevet semblaient s'être passé le mot pour placer leur trouvaille organologique sous l'égide du dieu grec du vent : « Aéoline », « Handäoline », « Aeol-Harmonica »... L'invention de Demian ne permettant pas de jouer des notes mais des accords, elle s'appellerait « Accordion ».

Le Quatuor Æolina, lui, n'a pas tardé à trouver le bon accord entre ses différentes composantes pour investir une voie inexplorée. Néanmoins, c'est l'association ProQuartet, institution de référence pour le quatuor à cordes en France, qui a soufflé à la formation d'Anthony Millet l'idée d'une transcription de la *Symphonie fantastique* de Berlioz. Plus que le piano (même celui de Liszt, auteur d'une spectaculaire adaptation de la partition), l'accordéon paraît tout indiqué pour restituer le souffle orchestral de l'œuvre. Historiquement, il en a la légitimité. Non seulement parce que Berlioz n'a jamais écrit pour piano, mais surtout parce que l'instrument à soufflet est quasiment né en même temps que la symphonie créée en 1830.

## D'une rare délicatesse, l'amorce de la symphonie prend un caractère religieux et laisse penser que le compositeur vient à confesse

Cette contribution inédite à la commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort du compositeur était donnée le 3 août dans la petite église de Blanot (Saône-et-Loire). Conçue à partir d'un scénario qui s'ingénie à confondre rêve et réalité, la *Symphonie fantastique* est sous-titrée « Episodes de la vie d'un artiste ». Recherche de l'idéal féminin, rencontre idyllique, jalousie cauchemardesque, crime passionnel, bacchanale dans l'au-delà, telles sont les principales étapes d'un parcours qui, à l'orchestre, tend vers la scène de théâtre. L'imagerie est tout autre avec les accordéons. D'une rare délicatesse, l'amorce de la symphonie prend un caractère religieux (sonorités d'harmonium) et laisse penser que le compositeur vient à confesse (l'œuvre est autobiographique).

Très vite, on a la sensation de se trouver dans le cerveau du musicien. L'articulation devient limpide, le propos pénétrant, le résultat coloré. En de multiples endroits, la transcription réalisée par Thibaud Trosset s'avère hautement inventive. Citons, entre autres, le début de la *Marche au supplice*, avec percussion sur le soufflet puis sur la grille d'un accordéon qui rappelle l'orgue du Gaumont Palace au moment où la musique de Berlioz paraît vraiment destinée à un film, et le passage du *Dies irae* lors du *Songe d'une nuit de sabbat*, lorsque les anches graves en manque d'air évoquent les serpents que le compositeur avait requis pour cette mélodie d'outre-tombe avant de les remplacer par des tubas. Plus que berliozienne, osons dire que la proposition du Quatuor Æolina est « berliozée », tant elle respire l'audace.

- ¶ Quatuor Æolina, Blanot (le 3 août). Le 9 août au Festival de musique de Menton (Alpes-Maritimes), le 13 aux Musicales de Normandie, Fécamp (Seine-Maritime), le 29 au Festival Berlioz, La Côte-Saint-André (Isère).